



Aménagement du territoire et développement local



Photo: Poivre - 1^{ère} édition: 06/09



Animations :
rejoignez les groupes



Formation



Agro-environnement



Bâtiment



Gestion du bois
et de la haie



Cultures & Fourrages
et produits cidricoles



Élevage



Conseil aux entreprises :
Stratégie



Conseil aux entreprises :
Technico-économique



Gestion administrative
et de l'information

Définir la stratégie de développement agricole du territoire

Un accompagnement des collectivités et des acteurs locaux dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de développement agricole et rural.



Les atouts clés

- Permettre l'émergence, la clarification, la définition, la conduite, le suivi et l'évaluation d'une stratégie de territoire en terme de développement agricole et rural.
- Fédérer les élus ou acteurs autour d'un projet stratégique commun.
- Mettre en évidence l'articulation des activités sur le territoire (agricoles, habitat, économie...).



Ce que nous vous proposons

- Des rencontres préalables, sans engagement, pour clarifier et mesurer les besoins et attentes.
- L'identification des forces et faiblesses du territoire sur les problématiques agricoles et rurales.
- L'identification des opportunités et des menaces qui influent sur le territoire.
- Une déclinaison d'éléments de contexte sous forme d'enjeux pour le territoire, à partir d'outils et de méthodes innovantes.
- Une identification des stratégies de développement possibles.
- Une communication régulière du projet vers les acteurs (journal, forums).



Résultats

- Une compréhension de l'articulation entre activités du territoire et ses enjeux de développement.
- Une identification des incidences du choix de développement sur l'activité agricole et rurale du territoire.
- La connaissance d'outils d'aide à la décision et à l'anticipation.

Public

- Les collectivités locales.
- Les groupes organisés d'acteurs locaux.

Les +

- La proximité, la connaissance des acteurs et du territoire.
- Un pôle de compétences agricoles et territoriales d'envergure nationale et internationale (AC3A le réseau des chambres d'agriculture de l'arc Atlantique).

A savoir

- Une prestation déjà utilisée à l'échelle des Pays.
Ex : Pays de la Baie et Pays du Cotentin.

Chambre d'Agriculture de la Manche
Maison de l'Agriculture
Avenue de Paris
50000 SAINT-LÔ Cedex
Tél. 02 33 06 49 90
territoire@manche.chambagri.fr
www.manche.chambagri.fr

